

**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

**CREATION D'UNE SEM (société d'économie mixte) par la SARA
(Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes)**

La SARA envisageant de créer une SEM, elle a sollicité la CCI NORD ISERE pour entrer au capital. Cette démarche s'accompagnera d'une entrée au Conseil d'Administration avec un poste destiné à la CCI NORD ISERE.

Pour ce faire une participation de 10 000 € est demandée : 5 000 € devant être versé en 2016 et le reste en 5 ans.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée autorise le Président à entrer au capital de la SEM avec un siège au
Conseil d'Administration et un versement de 10 000 €. L'Assemblée lui donne tout
pouvoir pour représenter la Chambre dans cette structure.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015 - Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

MOUVEMENT DU PERSONNEL UNE SUPPRESSION DE POSTE A LA DIRECTION INDUSTRIE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère gère son personnel par délégation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale.

Vu la baisse de la ressource fiscale subie depuis plusieurs exercices par la CCI Nord Isère.

Dans le cadre de la rationalisation des dépenses de la CCI NORD ISERE, la Direction Industrie a engagé une réflexion sur l'optimisation de ses interventions afin de consolider ou non ses contrats à durée déterminée.

Suite à la demande de rupture de CDD reçu par la CCI de la part de son chargé de mission SYSTEPUR qui souhaite rejoindre sa famille aux Antilles, il est proposé de supprimer le poste de chargé de mission Eau à la Direction Industrie à compter du 1^{er} octobre 2015.

Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,

Il est proposé à l'Assemblée Générale de supprimer un poste à la Direction Industrie

Abstention : 0

Contre : 0

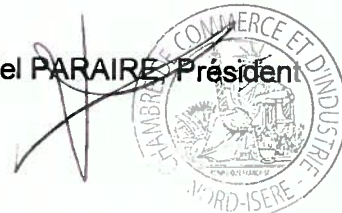
Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015
Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

DELIBERATION CONTRAT DE RIVIERE

Objectif Bourbre est une action menée depuis 2003 et portée par la CCI Nord Isère en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère et l'association Bourbre Entreprises Environnement.

L'objectif de la démarche est d'informer, sensibiliser, conseiller et accompagner les entreprises du bassin versant de la Bourbre à l'amélioration de leurs pratiques en matière de gestion des effluents et des déchets dangereux.

Depuis 2010, Objectif Bourbre est porteur du volet industriel du contrat de rivière Bourbre et partenaire privilégié des deux Opérations Collectives « Partenaires pour l'Eau » de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour (CCVT). La première tranche de ces opérations a eu lieu entre 2010 et 2012 et la seconde de 2013 à 2015.

L'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la région Rhône-Alpes apportent leur soutien financier à Objectif Bourbre dans le cadre du contrat de rivière et des opérations collectives pour l'Agence de l'Eau.

Les deux territoires (CAPI et CCVT) souhaitent en accord avec l'Agence de l'Eau prolonger par un avenant d'un an la deuxième tranche des opérations se terminant initialement fin 2015, soit au 31 décembre 2016. Cet avenant serait à signer en fin d'année 2015 par les Partenaires des opérations.

Afin de permettre à l'action Objectif Bourbre de se poursuivre sur l'année 2016, l'Assemblée Générale de la CCI Nord Isère du 28 septembre 2015, après en avoir délibéré, décide :

- De poursuivre son soutien à l'action Objectif Bourbre, via un poste dédié de chargé de mission ;
- D'autoriser le Président à signer les avenants des opérations avec la CAPI et la CCVT ;
- D'autoriser le président à signer la prochaine convention liée au financement du poste de chargé de mission Objectif Bourbre avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse ;
- D'autoriser le Président à déposer auprès de la région Rhône-Alpes, de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de l'Etat et de tous les partenaires financiers, les dossiers de demande de subvention relatifs à ces opérations.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015 - Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DANS L'ASSOCIATION DES
ENTREPRISES DE LA ZIP (Zone Industrialo-Portuaire)**

Vu la structure dans laquelle la CCI doit désigner un représentant :

Titulaire : Monsieur Christian MARCOU

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée autorise le Président à se faire représenter dans cette structure par la
personne citée ci-dessus et lui donne délégation de signature.**

Abstention : 0

Contre : 0

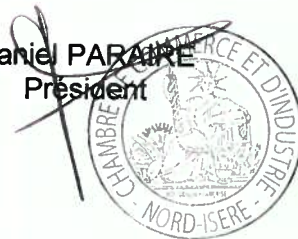
Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015
Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE ASSOCIE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère compte, aux côtés de ses Membres Elus, des Membres Associés qui sont, selon l'article R711-3 du code du commerce, des personnalités qualifiées détenant des compétences en matières économiques utiles à l'Etablissement public.

Ces Membres participent, au même titre que les Membres Elus, à l'ensemble des travaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère, sans pouvoir l'engager sur le plan financier ou contractuel.

Le Président propose la nomination d'un nouveau membre associé :
Monsieur BEIGNIER Philippe Société CARREFOUR L'ISLE D'ABEAU

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour désigner Monsieur BEIGNIER Philippe en tant que
Membre Associé de la CCI Nord Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015
Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire

Daniel PARAIRE
Président



DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

BUDGET RECTIFICATIF 2015 N°2

Vu la commission des Finances de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère réunie le 9 septembre 2015.

Vu le budget primitif 2015, voté en novembre 2014, présenté avec un prélèvement sur le fonds de roulement de 1 856 415 € (dont charges exceptionnelles correspondant au prélèvement sur fonds de roulement de 1 322 682 €)

Vu le budget rectificatif N°1 voté en mars 2015 présentant un prélèvement sur le fonds de roulement de 3 113 698 € (dont charges exceptionnelles correspondant au prélèvement sur fonds de roulement de 2 578 963 €).

Vu le budget rectificatif N°2 améliorant son résultat de 28% par rapport au rectificatif N°1 avec :

- Un besoin sur le Service Général de 159 170 € soit une amélioration de 120 150 € (43%)
- Un besoin Direction Apprentissage de 68 147 € soit une amélioration de 29 126 € (30%)
- Un besoin Direction Formation de 222 408 € soit une amélioration de 35 304 € (14%)
- Un excédent du Port de 106 425 € soit une diminution de 28 588 € (21%)
- Un déficit de l'Aérodrome de 37 943 € soit une diminution de 2 500 €

Vu la ressource fiscale prévue pour 2015 de 4 880 000 € soit 51 000 € de moins par rapport au budget primitif incluant les premiers impacts des mutualisations (soit 1%).

Vu des explications qui sont aussi données par le Président de la Commission des Finances

L'Assemblée vote le budget rectificatif 2015 n°2 ainsi :

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine le 28 septembre 2015, Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER,
Secrétaire



Daniel PARAIRE,
Président





CCI NORD ISÈRE

DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL DE LA CCI NORD-ISERE

Le Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère voit ses fonctions définies par l'article R711-70 du code de commerce.

Le personnel mis à la disposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale est placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général, ce dernier en assure la gestion opérationnelle dans le cadre de la politique de ressources humaines de la Chambre de Région et des ressources allouées à la chambre territoriale.

L'assemblée donne délégation au Responsable du Centre de Formalités des Entreprises, pour signer les contrats d'apprentissage du Centre de Formalités.

L'Assemblée, au vu des propositions qui sont faites, donne validation pour cette délégation du Directeur Général.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015 - Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire

Daniel PARAIRE
Président



DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

DELEGATION DE SIGNATURE

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, le Président peut déléguer sa signature à des Membres élus de la Compagnie Consulaire.

Vu l'article R7711-68 du Code de Commerce et l'article 39 du Règlement Intérieur de la CCI prévoit qu'il peut en être de même à des agents permanents de la Chambre.

L'assemblée donne délégation au Responsable des Formalités des Entreprises, pour signer les cartes de commerçants ambulants.

L'Assemblée, au vu des propositions qui sont faites, donne validation pour signer les cartes de commerçants ambulants par délégation du Président au Responsable des Formalités des Entreprises.

Abstention : 0

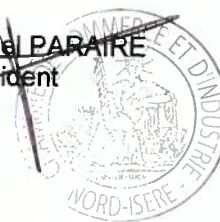
Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015 - Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire

Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

DELEGATION DE SIGNATURE

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, le Président peut déléguer sa signature à des Membres élus de la Compagnie Consulaire.

Vu l'article R7711-68 du Code de Commerce et l'article 39 du Règlement Intérieur de la CCI prévoit qu'il peut en être de même à des agents permanents de la Chambre.

L'assemblée donne délégation au Responsable des Formalités des Entreprises, pour délivrer les cartes professionnelles d'agents immobiliers ainsi que les attestations selon les tarifs suivants :

	TARIFS TTC
• Instruction et délivrance de la carte professionnelle	120,00 €
• Modification de la carte professionnelle	50,00 €
• Délivrance d'un récépissé de déclaration préalable d'activité	80,00 €
• Délivrance d'une attestation pour la personne habilitée par le titulaire de la carte professionnelle	50,00 €

L'Assemblée, au vu des propositions qui sont faites, donne validation pour cette délégation du Président au Responsable des Formalités des Entreprises.

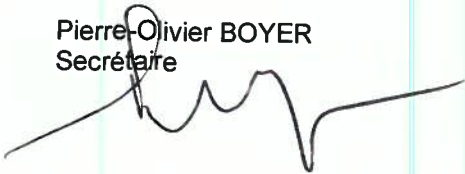
Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015 - Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAUILHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

AVIS DE LA CCI EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En matière d'aménagement du territoire, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère est amenée à rendre de façon très régulière des avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme ou autre Schémas de Cohérence Territoriale.

Vu les avis donnés depuis le 22 juin 2015 concernant les POS ou PLUS présentés en séance :

COMMUNE	DATE AVIS	OBJET	AVIS
St-Just-Chaleyssin	31/08/2015	Avis PLU	Favorable
Dizimieu	31/08/2015	Avis PLU	Favorable

Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,

Vu la liste présentée,

L'Assemblée donne validation au Président pour engager la CCI dans les avis donnés.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Vienne, le 28 septembre 2015
Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire

Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

ENGAGEMENTS PAR CONVENTIONS

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Vu les liens historiquement étroits entretenus avec les Unions Commerciales,

Vu la liste des conventions qui suit et qui a été présentée par Daniel PARAIRE aux élus :

Intitulé de la convention	Co-contractants	Montant de la contribution CCI en €	Montant de l'aide versée à la CCI	Description
Convention COMMERCIAL PME saison 4 (année 2016)	CCI RA		22 500 €	Accompagnement des entreprises sur la thématique du développement commercial
EXPERIMENTATION-ACTION d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale avec des entreprises du territoire de Beaurepaire	Région RA et CC Territoire de Beaurepaire	7 970 €	31 880 €	Accompagnement des entreprises sur la thématique de l'écologie industrielle territoriale. Synergies inter-entreprises sur le territoire de Beaurepaire
Contribution exceptionnelle à l'ADEIR pour 2015	ADEIR	14 666 €		Soutien global à l'ADEIR permettant d'équilibrer le budget de l'ADEIR suite à l'action EIT Vienne Agglo pour laquelle la CCI va facturer à l'ADEIR du temps "consultant" pour un montant de 28 380 euros
Avenant pour la prolongation des Opérations Collectives CAPI et CCVT (Objectif Bourbre)	CAPI, CCVT, AERMC			Les Opérations Collectives Partenaires pour l'Eau CAPI et CCVT dont Objectif Bourbre est partenaire vont être prolongées sur l'année 2016 avec le soutien de l'Agence de l'Eau RMC. Création d'avenants pour la prolongation contractuelle de ces opérations.
Convention Programme Atouts Numériques - Juin 2015 / Juin 2018	Espace Numérique Entreprises		17450 € pour 10 entreprises	Accompagnement de 6 groupes de 10 entreprises sur 3 ans.

Avenant pour la prolongation des Opérations Collectives CCVT	CCVT			avenant à la convention cadre FISAC concernant l'OCMMR des Vallons de la Tour
Convention de soutien	CSBJ	21 005 €		Soutien pour l'année 2015 - 2016
Convention de soutien	CSVienne	12 000 €		Soutien pour l'année 2015 - 2016
Convention de partenariat	GROUPAMA		10 000 €	Partenariat sur des événements
Convention de partenariat	CREDIT MUTUEL		12 000 €	Partenariat sur des événements
Convention Banque Populaire Loire et Lyonnais - SOCAMA	CCI NI - BP2L - SOCAMA		5 500	Partenariat concernant la Création et la Transmission d'Entreprise, l'International.
Convention de partenariat	CAPI			Partenariat pour le rapprochement des jeunes entreprises
Convention d'hébergement	FOIRE DE VIENNE			Pour 2016
Convention d'hébergement	ENVIE DE VIENNE			Pour 2016
Avenant de convention FISAC	Commune de Villefontaine	475,75 €		La CCI participe à hauteur de 25% pour un guide accessibilité
Avenant de convention FISAC	Commune de Villefontaine	111,50 €		La CCI organise une rencontre sensibilisation mutation avec une participation de la CCI à hauteur de 10%
Convention de partenariat	Réseau Entreprendre Isère			Partenariat dans diverses actions
Convention de partenariat	Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes			Partenariat dans diverses actions
Convention-cadre de partenariat	Ville de Bourgoin-Jallieu, CCI Nord Isère, Maison du Commerce et de l'Artisanat			Convention qui fixe les grands principes et axes stratégiques de partenariat entre ces 3 structures et sa déclinaison dans la démarche FISAC
Démarche NISP (National Industrial Symbiosis Programme) avec l'ADEME et la RRA	ADEME (et RRA)	18 000,00 €		Financement par l'ADEME Rhône-Alpes dans le cadre d'une convention avec la CCIR d'un poste à mi-temps pour développer la démarche NISP d'écologie industrielle et territoriale d'octobre 2015 à octobre 2016
Convention financière	Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes		3 000 €	Participation à la cérémonie des Trophées
Convention de partenariat	La Banque Postale			Partenariat concernant la formation attaché commercial en contrat de professionnalisation
Convention de partenariat	FESTIVAL DE BEAUREPAIRE	12 000 €		Partenariat concernant la manifestation

Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRES, L'Assemblée donne validation pour ces engagements et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer ces conventions de partenariats au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015 - Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire



Daniel PARAIRES
Président



DELIBERATION ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAUILHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VAREGIO.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

AVIS DE LA CCI EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En matière d'aménagement du territoire, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère est amenée à rendre de façon très régulière des avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme ou autre Schémas de Cohérence Territoriale.

Vu les avis donnés depuis le 22 juin 2015 concernant les POS ou PLUS présentés en séance :

COMMUNE	DATE AVIS	OBJET	AVIS
St-Just-Chaleyssin	31/08/2015	Avis PLU	Favorable
Dizimieu	31/08/2015	Avis PLU	Favorable

Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,

Vu la liste présentée,

L'Assemblée donne validation au Président pour engager la CCI dans les avis donnés.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Vienne, le 28 septembre 2015
Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER
Secrétaire

Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

Membres du Bureau :

Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Michel GABILLON, Jean-Paul COLEON, Pierre PERROT, Pierre-Olivier BOYER, Guy MOULIN.

Membres élus :

Jean-Jacques BOCHARD, Christiane BODARD, Serge BOUDRIER, Christophe CARRON, Fabienne HUGUES, Paul LAVIE, Hamar MAAMIR, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Fernand PAULHAC, Valérie ROBIN, Daniel ROUX, Sylvain SERRE COMBE, Cédric VAUCHEL.

Membres Elus excusés :

Gilles BONNET, Bernard COTE, Jérôme DECHELETTE, Jean-Paul DUVERT, Claude FORCHERON-RIBIERE, Jacques GERBAULT, Bertrand HELLUY, Christian MARCOU, Christine MEDAKSIAN, Patrick NOEL, Claude NORMAND, Jean-Jacques PILLON, Pierre POLLARD, Dann RAMSTEIN, Mathieu SABARD, Vincent SAUVINET, Jean-Pierre SEVERAC, Alain SUBLET, Pierre VARESI.

Nombre de Membres Elus : 39 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 20

**MOUVEMENT DU PERSONNEL
2 SUPPRESSIONS DE POSTES A LA DIRECTION FORMATION**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère gère son personnel par délégation de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale.

Vu la baisse du Chiffres d'affaires de la Direction Formation.

Dans le cadre de la réorganisation de la Direction Formation et suite aux préconisations diligentées par le cabinet d'audit mobilisé par la CCI NORD ISERE. Il convient d'alléger les charges de la Formation en complément d'une réorganisation complète des effectifs Formation et leur fonctionnement. Deux postes doivent donc être supprimés :

Un poste à la Formation Continue : commercial des actions formation

Un poste à la Formation Supérieure : développeur de l'Alternance.

Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,

Il est proposé à l'Assemblée Générale de supprimer deux postes à la direction Formation.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 20

Fait à Villefontaine, le 28 septembre 2015
Pour valoir ce que de droit

Pierre-Olivier BOYER, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président

